

Licence générale ou professionnelle ?

Trois années d'études après le Bac... La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui valide l'obtention de 180 crédits E.C.T.S.



Trois années d'études après le Bac...

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui valide l'obtention de 180 crédits E.C.T.S.

Le diplôme de licence vous prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. Il atteste l'acquisition d'un socle de compétences diversifiées : des compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transversales et linguistiques.

Une spécialisation progressive tout au long de votre formation

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à vous permettre de choisir progressivement votre orientation. Cette organisation vous donne le temps de mûrir votre projet personnel et professionnel.

Focus sur la licence professionnelle...

Uniquement accessible en troisième année de licence, après un bac+2 (120 crédit E.C.T.S, B.T.S ou D.U.T), la licence professionnelle est mise en place en partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles, et est conçu pour permettre une insertion professionnelle directe. Elle vous permet si vous le souhaitez d'acquérir une qualification professionnelle répondant à des besoins et à des métiers clairement identifiés.

La licence professionnelle est un diplôme national de niveau bac + 3 (niveau 6 du RNCP), elle valide l'obtention de 180 crédits E.C.T.S.

Au **CFA du Cnam**, intégrez directement **une troisième année de licence générale ou professionnelle**, retrouvez les débouchés de chaque formation :

Licences générales

[La licence générale Commerce et développement international\(L3\)](#)

[La licence générale Informatique \(L3\)](#)

[La licence générale Management](#) (L3 réservée aux bac pro)

[La licence générale Méthodes et sciences industrielles](#) (L3 réservée aux bac pro)

Licences professionnelles

[La licence professionnelle Comptabilité - Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise-comptable \(L3\)](#)

[La licence professionnelle Pharmacovigilance et autres vigilances\(L3\)](#)

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



LES PASSERELLES

Après avoir obtenu votre B.T.S ou votre D.U.T, la suite logique est d'intégrer une troisième année de licence ou de licence professionnelle.

LE GRADE DE LICENCE

Que vous soyez diplômé d'une licence générale ou d'une licence professionnelle, le grade de licence vous sera conféré de plein droit.

CHOISISSEZ LE MÉTIER QUI VOUS CORRESPOND POUR VOUS FORMER !

Collaborateur / Collaboratrice comptable en cabinet d'expertise-comptable
Assistant / Assistante de gestion en comptabilité
Collaborateur / Collaboratrice d'expert-comptable
Collaborateur / Collaboratrice comptable ou social en cabinet d'expertise-comptable
Gestionnaire de paie et du personnel
Responsable ressources humaines
Chargé / Chargée de projet marketing
Assistant / Assistante chef de produit
Technico-commercial / Technico-commerciale
Développeur / Développeuse d'application
Concepteur / Conceptrice informatique
Manageur / Manageuse
Entrepreneur / Entrepreneuse
Directeur / Directrice d'entreprise
Chargé / Chargée de Pharmacovigilance
Gestionnaire de données pharmaceutiques